

# **AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION**



Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : Mr DANY Guy Le Florian Bat.A,

26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP

☎ : 04.92.53.37.61      📱 : 06.15.18.75.31.

✉ : [amimedamiligap05000@orange.fr](mailto:amimedamiligap05000@orange.fr)

---- 00ooo00 ---

## **COMPTE RENDU de la réunion du Conseil d'Administration du 18 décembre 2019**

Le conseil d'administration de l'Amicale des Médailleurs Militaires de Gap et de la région s'est réuni le mercredi 18 décembre 2019 à 09 heures 30 à la Maison du Poilu, 6 square Aristide Briand à Gap 05000.

La feuille de présence est élargée par les membres présents.

Assistent à la réunion les membres du Conseil d'Administration, Guy DANY, Jean BRIAM, Jean-pierre BIGLIA, René LIRHANTZ, Joël MICHEL, Dominique DUBOIS, Daniel DERAMBURE, Gilbert ROLLAND, Robert ZANATTA, Marie Annie DANY et Aimée BONNARDEL.

Madame GAMBA Josiane a informée verbalement le président ne plus vouloir faire partie du Conseil d'Administration pour l'instant en raison de ses problèmes de santé.

Monsieur Jean Paul MARCOS, vérificateur aux comptes, invité à participer à cette réunion, s'est excusé.

Monsieur Jean SERVAT, président honoraire et d'office membre du Conseil d'Administration avec voix consultative est également présent.

Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement, la majorité des membres étant présents.

Le président DANY souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Le président de séance désigne Jean-pierre BIGLIA comme secrétaire de séance.

Une minute de silence est observée en mémoire des 4 militaires tués du 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs tués en opération hélicoptère au Mali le 25 novembre. Associons aussi les 9 autres militaires mais également notre mort depuis notre dernier conseil monsieur PEYRAULT Jean-Pierre au mois de juin 2019.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Bilan des cotisations et adhésions.
- 2 - Bilan financier – Versement d'une subvention du Conseil Départemental et de la Mairie - Demande de subvention 2020.
- 3 - Bilan des activités du début d'année.
- 4 - Perspectives pour la fin d'année et 2020.
- 5 - Galette 2020.
- 6 - Assemblée Générale 2020.
- 7 - Voyage.
- 8 - Repas champêtre 2020.
- 9 - Thé dansant 2020.
- 10 - Actions sociales envers les veuves de Médailleurs Militaires et les veuves bienfaitrices.
- 11 - Aménagement du carrefour des Médailleurs Militaires et avis.
- 12 - Questions diverses.

### **1 - BILAN DES COTISATIONS :**

Le nombre d'adhérents est légèrement inférieur à l'année précédente, nous avons 109 adhérents et nous avons enregistré pour 2019, 6 nouvelles adhésions alors que dans le même temps nous avons eu 9 départs, décès et démissions.

Nous avons à ce jour : 67 médaillés militaires, 17 veuves et 25 donateurs. Les nouveaux adhérents au nombre de 6 sont : Mrs DELACOURT et BRANGOULO, Mme HUMBERT et Mmes BRIAM; LIRHANTZ et MARCOS.

Le président ne désespère pas de voir les adhésions augmenter notamment celles de Médaillés Militaires. C'est le devoir de tous de recruter et le président remercie les membres qui oeuvrent en ce sens. Le président a eu des contacts avec plusieurs Médaillés Militaires du 4° RC et il ne désespère pas de les faire adhérer.

Concernant les adhérents non à jour, un nouveau courrier a été transmis avec le renouvellement des adhésions 2020.

Le président remercie tous les nouveaux adhérents et il est heureux de voir que notre association se porte bien par rapport aux autres associations qui se désespèrent.

Le Conseil d'Administration coopte les 6 nouveaux membres.

## **2 – BILAN FINANCIER : Présenté par le trésorier.**

Le bilan financier de 2019 montre à ce jour un négatif de 1827,78 € par rapport au 31 décembre 2018.

Les principales dépenses concernent le fonctionnement de l'Amicale avec le nécessaire burautique, la création de la stèle et son inauguration (1400 € environ) mais également les activités de l'Amicale telles que la galette des Rois et la participation au voyage.

Les principales recettes sont les cotisations, une subvention de 100 € du Conseil Départemental, 90 € de la Mairie de GAP et le bénéfice du Thé dansant.

Le bilan est à la disposition de chacun des membres du Conseil d'Administration.

Un rendez-vous sera pris avec le vérificateur aux comptes pour le bilan comptable de l'année 2019 en début du mois de janvier 2020. La date sera fixée par le trésorier et le vérificateur aux comptes.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le bilan financier de l'année 2019 au jour de la réunion.**

Deux demandes de subvention ont été déposées à la Mairie de Gap, une de 100,00 € pour le fonctionnement et une exceptionnelle de 800 € pour la réalisation de la stèle et son inauguration. Le Conseil Départemental 05 a été également sollicité pour 100,00 €. Ces subventions serviront aux frais de fonctionnement (frais postaux de plus en plus élevés).

Il est envisagé de prendre une carte bancaire auprès de notre établissement financier. Nous allons avec le trésorier étudier le coût, éventuellement changer d'établissement si les frais sont trop importants. Cela nous permettra d'avoir un accès direct pour gérer nos comptes par internet.

## **3 – BILAN DES ACTIVITES : Présenté le Président et le secrétaire. Cérémonies et réunions.**

L'Amicale a participé à toutes les cérémonies patriotiques de GAP. Le président a été invité à plusieurs prises d'armes au 4° RC. Il a répondu à l'invitation du Maire de GAP pour le rassemblement des associations gapençaises. Nous avons également participé avec le drapeau de l'Amicale le 26 novembre à l'hommage rendu aux 4 militaires de Gap tués au Mali le 25 novembre. Le président remercie les membres du Conseil d'Administration et les adhérents qui étaient présents. Le 2 décembre, le drapeau de l'Amicale a représenté l'amicale lors de la cérémonie aux Invalides à la mémoire des 13 militaires tués le 25 novembre au Mali et également à GAP le 5 Décembre pour la prise d'Armes organisée par le régiment.

L'amicale a organisée plusieurs manifestations et rencontres habituelles (Galette – A.G. - repas champêtre – Thé dansant).

La galette a regroupé 54 participants soit 20 de moins qu'en 2018. Nous poursuivons l'achat de nos galettes au même endroit qu'en 2019.

L'Assemblée Générale s'est déroulée à l'escadron de gendarmerie mobile. Nous avons été très bien reçu et le repas a été très apprécié par les 58 participants. Le président envisage de récidiver en 2020.

L'inauguration du carrefour des Médailleurs Militaires le 29 juin n'a pas rassemblé beaucoup d'adhérents. Le président espère que c'est la canicule qui a été à l'origine de ces absences.

Le repas champêtre a été organisé à la base de l'Amicale des Sapeurs Pompiers des Hautes Alpes à la baie Saint Michel à CHORGES. Le président remercie les personnes qui se sont investies pour l'organisation et la préparation de cette festivité qui a regroupé 76 participants.

Le thé dansant fidèle à son succès a été bénéfique pour notre trésorerie malgré un nombre moins important de participants (175 entrées) et des dépenses plus importantes. (salle, orchestre et repas).

Notre expatriation vers EMBRUN se poursuit puisque la salle de fêtes présente beaucoup plus d'avantage et elle est plus attrayante par sa capacité. Le président remercie les membres de notre Amicale présents et à toute l'équipe qui a oeuvré toute la journée avec efficacité et bonne humeur.

En 2019, le président a programmé un voyage au Tyrol avec une journée à la fête de la bière à Munich et une journée la fête de la transhumance à Mayrhofen. 16 adhérents plus 5 inscrits au nom de l'Amicale sur 38 ont participé à ce voyage. Devant le peu de participants de notre Amicale le président décide de ne plus s'investir dans l'organisation de voyage. Il laisse aux volontaires éventuels le soin de s'en charger.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le bilan des activités de l'année 2019 au jour de la réunion.**

#### **4 – PERSPECTIVES POUR LA FIN D'ANNÉE :**

Comme les années précédentes, un colis de Noël a été offert aux veuves de Médailleurs Militaires mais également un petit cadeau aux veuves bienfaitrices à jour de cotisations. Le montant global maximum alloué à cette action a été de l'ordre de 300 €. Le président n'a pas eu le temps d'attendre la réunion pour faire les achats et il en a pris la responsabilité avec les membres du bureau.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.**

#### **5 – GALETTE 2020 :**

Le président propose la date du 12 janvier 2020 à la Maison du Poilu. Déroulement identique aux années précédentes. Le président ose espérer que les adhérents seront un peu plus nombreux qu'en 2019.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.**

#### **6 – ASSEMBLEE GENERALE 2020 :**

Le président propose la date du samedi 04 avril 2020 (à voir avec l'escadron). La réunion se déroulerait au cercle de la Gendarmerie Mobile ou à la maison du Poilu. Le repas serait établi, si possible, par le cercle mixte de la Gendarmerie Mobile après une proposition de menu. L'Assemblée débutera à 09 heures 30 et sera suivie d'une réunion du Conseil d'Administration avec les nouveaux membres élus ou réélus. Un courrier sera transmis en ce sens au Commandant d'Escadron.

#### **Seront à renouveler :**

Jean BRIAM, Jean-Pierre BIGLIA, Robert ZANATTA et Gilbert ROLLAND. La nomination du vérificateur aux comptes a lieu chaque année. Jean Paul MARCOS devrait poursuivre sa mission. De plus, après cette réunion, nous procèderons à un dépôt de gerbe à la stèle des Médailleurs Militaires avant de nous rendre au cercle mixte. Si impossibilité de repas au cercle mixte, un autre restaurant sera choisi, mais le prix sera différent.

Monsieur Pierre PHILIP ou son remplaçant (élection)s, sera le seul invité.

Présence des présidents de MANOSQUE, APT, CENTRE VAR et FORCALQUIER avec qui nous entretenons de très bonnes relations seront invités à titre honoraire.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.**

## **7 - VOYAGE 2020 :**

Le Président comme il l'a précisé lors du bilan 2019 ne s'investira plus dans l'organisation de voyage même si cette année les inscriptions étaient prises directement par l'agence. Il y a tout de même peu de volontaire pour participer. Si des volontaires souhaitent s'en charger, la place est libre.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.**

## **8 – JOURNÉE CHAMPÊTRE 2020 :**

Devant le succès de notre journée champêtre depuis 2015, le Président propose la reconduite de cette manifestation et espère que le cuisinier sera le même et nous préparera une succulente paëlla à la base nautique des Sapeurs Pompiers à la baie Saint Michel à CHORGES, comme il l'a si bien faite les années précédentes.

Certaines critiques ont été émises en 2019 (Gambas, moules et riz pas cuit, alcool dans la salade de fruits). Cela sera pris en compte pour l'année 2020.

En 2019 nous avons augmenté légèrement le tarifs des adhérents à 12 €, ce qui reste raisonnable vu l'ensemble de la prestation fournie.

Le président espère que cette journée connaîtra le même succès auprès des adhérents et de leurs amis.

La date sera fixée ultérieurement.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.**

## **9 – THE DANSANT 2020 :**

Dans la continuité, le thé dansant 2020 aura lieu à EMBRUN à la salle des fêtes le 18 octobre 2020, la salle d'EMBRUN et l'orchestre Cyril et Virginie sont libres ce jour là.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion:  
la salle des fêtes d'EMBRUN - La date du 18 octobre 2020 - l'orchestre Cyril et Virginie.**

Le président demande dès aujourd'hui des volontaires parmi les membres du Conseil et les adhérents (assurance) au nombre maximum de 8 à 10 pour la réalisation de cette journée et il en profite pour remercier les membres de notre amicale qui ont œuvré au bon fonctionnement. Il demande aussi de faire de la publicité pour que cet après midi dansant soit une réussite. Cette manifestation nous permet de faire vivre notre Association. Il attire l'attention de tous les adhérents qui ne participent pas à l'organisation qu'ils doivent s'acquitter du droit d'entrée de 12,00 € comme n'importe quel participant. Il n'y aura pas de dérogation.

## **10 – ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES VEUVES :**

Comme cette année, nous continuerons à remettre un colis de Noël aux veuves de Méaillés Militaires à jour de cotisation. Nous remettrons aussi un petit cadeau (boîte de chocolat) aux veuves donatrices à jour de cotisation.

**Le Conseil d'Administration approuve le colis de Noël et le cadeau à l'unanimité au jour de la réunion.**

## **11 – AMENAGEMENT DU CARREFOUR DES MÉDAILLÉS MILITAIRES :**

Afin d'améliorer la visibilité de notre stèle, le président envisage de demander l'autorisation de mettre une bordure autour de la stèle et d'y mettre des gravillons blancs. De plus ne pourrions nous pas faire réaliser notre Médaille d'une taille de trente centimètres environ fixée à l'extérieur pour que les usagers puissent apercevoir qu'il y a quelque chose sur cette pierre ou mettre une indication sur un panneau juste avant la stèle.

## **12 – QUESTIONS DIVERSES :**

Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Amicales de Médaillés Militaires au COURSEULES SUR MER (22) les 12 et 13 juin 2020. Le président et son épouse seront présents à cette Assemblée Générale. Le voyage, l'hébergement et les repas sont à la charge de chaque participant.

Commande de presse papier : Très peu de commande donc annulation et retour des chèques aux intéressés qui avaient commandés.

Proposition du montant de la cotisation 2021 qui sera votée lors de l'Assemblée Générale de 2020 . Maintien de cette cotisation à la somme de 15 €

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité au jour de la réunion.**

**En 2021**, nous aurons 3 centenaires, madame **CAPP** le 1er janvier, messieurs **SEPTEPE** le 28 janvier et **DASTREVIGNE** le 07 septembre. Nous fêterons 100 ans comme pour madame **DAURELLE** cette année. Le montant des dépenses pour le cadeau s'élève à 87,00 €. Nous leur ferons un cadeau d'environ 90,00 à 100,00 €. Le président se mettra en rapport avec la Mairie de **GAP** pour ceux demeurant à **GAP** sachant que monsieur **DASTREVIGNE** demeure à **TALLARD**. Nous espérons qu'ils seront tous les trois encore parmi nous.

Sainte Geneviève le 10 janvier à Notre Dame du Laus. Voeux de Mme la Préfète et du Président du Conseil Départemental le 10 Janvier également.

Voeux du monde économique le 14 Janvier au Quattro.

Le président remercie les membres du Conseil d'Administration présents et les invite dans quelques instant à prendre le verre de l'amitié.

Le président profite de cette dernière réunion pour souhaiter à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et nous donne rendez vous l'année prochaine pour la galette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 15.

Le secrétaire de séance  
Jean-pierre BIGLIA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Biglia', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président  
Guy DANY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Guy Dany', with a large loop on the left and a horizontal stroke extending to the right.